



Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes
du 13 décembre 2022
Projet de résolutions

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régionale du 14 avril 2022

Après lecture par le(a) Président(e) de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 14 avril 2022.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité des présents et représentés.*

(ou adoptée parvoix pour etvoix contre etabstentions.

ou rejetée parvoix contre etvoix pour etabstentions) .